

Lors de la séance plénière du 6 juillet 2021, la *Commission des titres d'ingénieur* a élu un nouveau vice-président suite au départ d'Anne de CAGNY, dont le mandat de membre et vice-présidente de la CTI a pris fin récemment suite à un changement d'employeur.

La Commission se félicite de l'élection de Fabrice LOSSON pour la durée du mandat restant à courir, c'est-à-dire jusqu'au 30 juin 2022.

Après un mandat d'expert de la CTI de 2018 à 2020, Fabrice LOSSON est devenu membre du collège socio-économique de la CTI en 2020. De formation ingénieur (Ecole des Ponts promotion 1990), il évolue depuis 1991 dans le monde des entreprises de services du numérique (Unilog, Logica, Sopra Group puis Sopra Steria). Depuis 2016, il occupe le poste de directeur des relations avec l'enseignement supérieur à Sopra Steria.

Son parcours professionnel lui a permis d'allier des responsabilités dans des unités opérationnelles (notamment le pilotage de projets structurants de digitalisation de systèmes d'information clients) à une forte implication sur des thématiques internes de ressources humaines et de recrutement de jeunes diplômés. Il a par la suite pris la responsabilité directe de sujets de recrutement et plus particulièrement des relations avec l'enseignement supérieur dans des modèles d'entreprise très focalisés sur l'interaction avec les jeunes diplômés à niveau Bac+5.

Dans sa profession de foi de candidat à la vice-présidence, Fabrice LOSSON a souligné que depuis plus de dix ans il a à cœur d'appréhender les enjeux de l'écosystème de l'enseignement supérieur, d'y apporter sa connaissance du monde de l'entreprise et d'interagir avec l'ensemble des équipes de direction des établissements de l'enseignement supérieur afin de répondre au mieux aux attentes communes de tous les acteurs.

C'est dans ce contexte qu'il a exprimé son intérêt pour les travaux de la CTI dont il est devenu expert puis membre.

Fabrice LOSSON estime que le monde de l'enseignement supérieur est en constante évolution et les mutations en cours et à venir continueront à être extrêmement structurantes. Les écoles d'ingénieurs françaises devront savoir négocier au mieux ces défis tout en préservant les spécificités qui font leur excellence y compris à l'échelon international.

Leur ouverture au monde de l'entreprise et les apports mutuels qui en découlent doivent également faire l'objet de toutes les attentions, que ce soit en matière d'évolution des métiers, d'attendus en termes de compétences (qu'elles soient techniques, humaines ou comportementales) ou encore de modalités de parcours, notamment à travers le développement de l'apprentissage.

Le nouveau vice-président de la CTI fraîchement élu a assuré ses collègues de sa pleine et entière mobilisation pour une contribution constructive aux enjeux et missions inhérents à son nouveau rôle, dans l'intérêt général de la CTI et de son écosystème.

Rappelons que l'équipe présidence est composée de trois membres de la CTI, élus par leurs pairs : Elisabeth CRÉPON, présidente, Jean-Louis ALLARD, vice-président et -depuis le 6 juillet 2021- Fabrice LOSSON, vice-président.

À propos de la CTI

La CTI est un organisme paritaire indépendant, chargé par la loi française depuis 1934 d'évaluer toutes les formations d'ingénieurs en France et sur demande à l'étranger en vue de leur accréditation, de développer la qualité des formations, de promouvoir le titre et le métier d'ingénieur en France et à l'étranger. La CTI évalue également les formations de bachelor des écoles d'ingénieurs en vue de l'attribution du grade de licence et décerne des labels qualité européens aux formations d'ingénieurs (EUR-ACE®, CeQuInt).

Site internet : www.cti.fr

LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/company/commission-des-titres-d-ingenieur>

Contacts presse : relations.presse@cti-commission.fr